



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ AUTONOME DE
THÉOLOGIE PROTESTANTE**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU MÉMOIRE

Ce formulaire doit être remis au secrétariat de la Faculté ou être directement envoyé au secrétariat (secretariat-theologie@unige.ch) par courrier électronique au plus tard 3 semaines avant la date prévue de la soutenance de mémoire.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

- La date de la soutenance de mémoire doit être fixée d'un commun accord avec la directrice ou le directeur de mémoire.
- L'étudiant-e doit prévoir 2 exemplaires de son mémoire : un pour la directrice ou le directeur, un pour l'expert (à choix PDF ou papier).
- La soutenance peut avoir lieu hors d'une session d'examen. Dans ce cas, la note sera inscrite au procès-verbal de la session d'examens suivante.
- L'archivage du mémoire avec une note de 4 ou plus se fait sur l'Archive ouverte de l'UNIGE. L'étudiant-e devra déposer son mémoire en format PDF et le formulaire d'autorisation de dépôt dans l'Archive ouverte signé par l'enseignant-e et l'étudiant-e. Le formulaire d'autorisation de dépôt peut être obtenu au secrétariat de la Faculté.

N° Immatriculation :	Session :
Nom :	Prénom :
E-mail :	@etu.unige.ch
Date et horaire de la soutenance :	
Titre du mémoire :	
Nom de la directrice ou du directeur :	
Nom de l'expert-e :	
Type de salle souhaitée :	
Date et signature de l'étudiant-e :	
Date et signature de la directrice ou du directeur :	